



Bois Bande Ligne 2018

Samedi 2 et Dimanche 3 juin 2018

Règlement Particulier

♠ Le Bois Bande Ligne est autorisé par la Fédération Française de Badminton sous le numéro 17202937. La compétition est régie par les règles de la Fédération Française de Badminton et par les dispositions générales Guide du Badminton. Le juge-arbitre du Bois Bande Ligne édition 2018 sera Mr Benoît FORGET.

♠ Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses seniors, junior, cadets et minimes classés dans les séries N2, N3, R4, R5, R6, D7, D8, D9, P10, P11, P12 et NC. **Les joueurs minimes** ne pourront s'inscrire que s'ils sont classés au moins D9 dans un tableau. Les joueurs seront retenus selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Une inscription ne sera validée qu'après réception du paiement. **Les joueurs classé N1 sont refusés dans toutes les catégories.**

♠ Les joueurs seront répartis dans des séries en fonction de leur CPPH. Nous prendrons en compte le CPPH mise à jour à la date de confection des tableaux soit le 27 mai 2018.

♠ Le nombre de tableaux est limité à un par jour et par joueur : samedi Simple ou Mixte et le dimanche les doubles. En double et mixte, nous acceptons trois catégories d'écart entre deux partenaires.

Exemple : Un joueur classé N3 peut jouer avec un joueur classé R6 // Un joueur classé N3 ne pourra pas jouer avec un joueur classé D7.

- ♁ Les organisateurs en accord avec le Juge-arbitre principal, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux et/ou découpage des séries, voire le mode d'élimination, si besoin est, de prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. Dans la mesure du possible, pour les phases préliminaires, nous privilégierons les poules de 3 dans tous les tableaux avec un ou deux qualifiés puis élimination directe. Les tableaux seront limités à 24 places maximum.

- ♁ Le tournoi se déroulera de 8h à 21h30 le samedi et de 8h à 18h le dimanche (remise des récompenses incluses).

- ♁ Tout participant doit être en règle avec la FFBaD ou leur Fédération Nationale notamment pour tout ce qui concerne la licence et le contrôle médical. L'âge minimal d'un joueur pouvant participer à ce tournoi adulte doit être en adéquation avec le règlement FFBaD, soit 13 ans en 2018 et ce joueur devra être en possession lors de l'inscription des autorisations requises.

- ♁ Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBaD. Ces éléments du règlement particulier rappellent ou complètent le RGC.

- ♁ En cas de forfait le joueur devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au Juge-Arbitre de la compétition les pièces justificatives de son forfait. L'organisateur se réserve le droit de rembourser ou non les frais d'inscriptions lorsque celui a été annoncé après le tirage au sort.

- ♁ La date limite d'inscription est fixée 2 semaines (dimanche 20 mai 2018) avant la date du tournoi (date de réception du règlement et cachet de la poste faisant foi). L'arrêt de prise en compte des classements sera fait une semaine avant (dimanche 27 mai 2018). Le tirage au sort des tableaux sera fait une semaine (Dimanche 27 mai 2018) avant.

- ♁ Les droits d'inscriptions sont de 13€ et 19€ pour respectivement 1 ou 2 tableaux. Nous vous remercions de privilégier les inscriptions groupées afin de nous en faciliter la gestion.

- ♠ En cas de forfait d'un participant ou d'une paire, le joueur ou la paire pourra être remplacé par les premiers joueurs / paires inscrits sur la liste d'attente.
- ♠ Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.
- ♠ Les joueurs sont convoqués une heure avant leur premier match. Un joueur désirant s'absenter doit demander l'autorisation au JA et prévenir la table de marque.
- ♠ Le temps de préparation au match accordé est de 3 minutes à partir de l'appel du match, test des volants compris. Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le Juge-arbitre.
- ♠ Le temps minimum de repos entre les matchs est de 20 minutes. Cette durée comprend les trois minutes d'échauffement.
- ♠ Les matchs seront auto-arbitrés, l'organisation tentera au maximum de faire arbitrer les finales.
- ♠ Des récompenses d'une valeur totale de 3000€ seront distribuées sous forme de lot de bienvenue, bons d'achat et chèques, selon les séries.
- ♠ Les volants en plumes seront utilisées dans toutes les séries, charge égale entre les joueurs, en cas de litige c'est les volants officiels qui seront utilisés : RSL GRADE 1.
- ♠ Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- ♠ Tout joueur devra se faire pointer dès son arrivée dans la salle.

♣ Seuls auront accès au plateau de jeu : les joueurs disputant un match, leurs entraîneurs ou coaches, les organisateurs, les arbitres, les juges de lignes, les juges-arbitres, et le staff médical sur autorisation du JA.

♣ Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

♣ Droit à l'image : Chaque joueur, coach, entraîneur autorisent expressément les organisateurs du Tournoi National Bois Bande Ligne 2018, ainsi que leurs partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation au Tournoi, sur tous les supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires et, pour la durée la plus longue prévue par la loi.

♣ Les inscriptions, obligatoirement accompagnées du paiement par chèque à l'ordre du SAS Badminton, seront faites sur le formulaire d'inscription joint, et seront envoyées à :

Eve FEBVRE
4 Rue des Marronniers
37550 St Avertin

♣ Tout(e) joueur (se) reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses.

♣ Le tournoi se déroulera au gymnase des 11 ARPENTS, 2 Avenue Nelson Mandela, 37550 Saint-Avertin.

